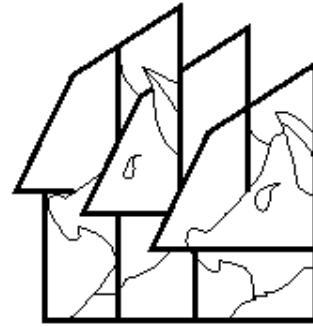
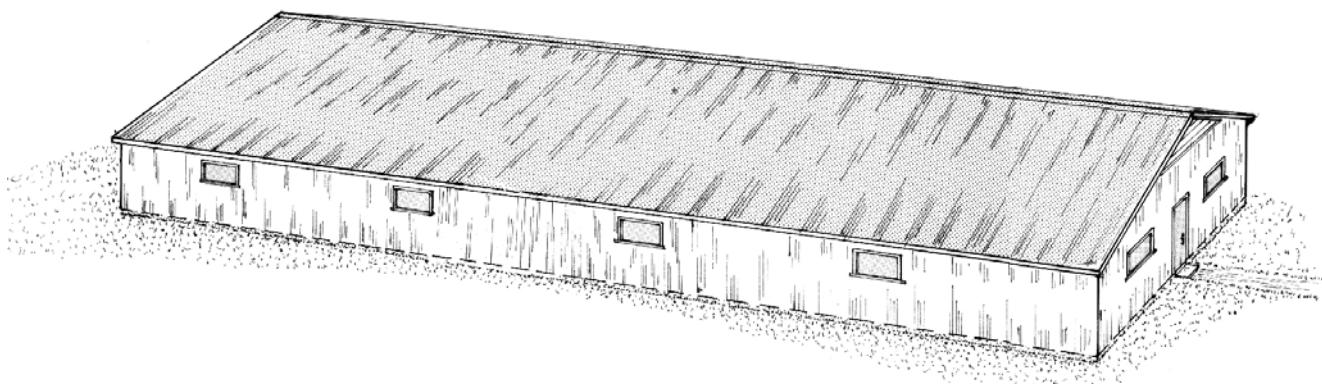


PORCHERIE D'ENGRAISSEMENT



30401

1992-01



Québec 

PORCHERIE D'ENGRAISSEMENT

Ce plan consiste en une porcherie d'engraissement de 500 porcs de capacité. La porcherie est d'une seule pièce. Le confort des porcelets est facilité par la pose d'un isolant sous le plancher et l'utilisation de lampe infrarouge.

Le plancher est partiellement latté, soit une latte de 6 pieds de long des murs de façade. L'élimination du fumier se fait par écoulement périodique dans une rigole profonde avec paroi inclinée. Les planches obstacles sont tous les 15 pieds ou à une distance supérieure si la rigole est vidée par section.

Un ventilateur de 12 pouces fonctionne dans la sortie du fumier pour empêcher le gel des trappes de fermeture en hiver.

La ventilation est groupée dans le but de diminuer la consommation d'énergie en utilisant des ventilateurs de plus grande efficacité. Dans le même but le chauffage d'appoint peut être couplé avec la ventilation tel que décrit dans le feuillet 9701.

La section d'utilité comprend une aire d'expédition des porcs dans le but de prévenir la propagation des maladies d'une ferme à l'autre.

L'alimentation en eau se fait au moyen de tétines. Elles sont situées dans le coin des loges pour les protéger contre les chocs. On place sous les tétines une marche de béton pour permettre aux jeunes porcs de boire. La tétine peut être placée à 2 pieds du plancher.

